

«Nous publions aussi ce Plan pour connaître le point de vue des gens d'affaires, afin de garantir l'équilibrage de nos priorités et de nos objectifs», a ajouté M. Wilson.

Ce Plan, établi en étroite consultation entre Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Industrie, Sciences et Technologie Canada et Investissement Canada, donnera une approche plus cohérente des questions liées au commerce, à la technologie et à l'investissement.

Le Plan de promotion du commerce extérieur permettra de :

- faire mieux comprendre les grands défis et débouchés qui s'offrent au Canada sur les marchés étrangers;
- souligner la nécessité de développer chez les Canadiens une «culture commerciale» ouverte sur le monde;
- faire mieux connaître les politiques, activités et programmes fédéraux mis sur pied pour aider les entreprises à maintenir leur compétitivité sur la scène internationale;
- encourager un dialogue permanent entre le secteur privé et le gouvernement fédéral pour garantir que les priorités, les stratégies et les programmes gouvernementaux répondent aux véritables besoins des sociétés canadiennes; et
- faciliter la coordination des activités commerciales avec les provinces de façon à en améliorer l'efficacité et à réduire le double emploi.

«Notre haut niveau de vie est largement attribuable à notre capacité de livrer concurrence sur les marchés étrangers, a conclu le Ministre. Le Plan de promotion du commerce extérieur est l'un des éléments de notre programme commercial d'ensemble pour améliorer notre compétitivité sur le plan international. Notre grande Initiative de la prospérité, qui englobe le commerce, souligne que non seulement nous devons être concurrentiels, mais aussi que nous pouvons réussir.»

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874